

**Volet B1****Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Rése
au
Monit
belg

08125991

TRIBUNAL DE COMMERCE

17-07-2008

NIVELLES
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/07/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0450.878.764

Dénomination(en entier) : **SITEREM**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Ottignies-Louvain-la-Neuve (1348), Cour de la Taillette 4

Objet de l'acte : Mandats - Nomination

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juillet 2005.

L'assemblée générale aborde l'ordre du jour et après avoir délibéré prend les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée générale constate que le mandat de tous les administrateurs est venu à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire du dix-neuf juillet deux mil cinq. A l'unanimité, Elle décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants à compter de ce jour.

- Monsieur Jean-François KREIT ;
- Monsieur Vincent VANDERHEYDEN ;

Ici présents et qui acceptent.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en deux mil onze.

Deuxième résolution

Monsieur Luc PUSSEMIER, domicilié à Ottignies-Louvain-la-Neuve (1348), Avenue Charles de Loupoigne 16, est nommé en qualité d'administrateur dès ce jour.

Ici présent et qui accepte.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en deux mil onze.

A l'instant, à la clôture du présent procès-verbal, le conseil d'administration se réunit et décide de prolonger le mandat de Monsieur Jean-François KREIT, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué et de président du conseil d'administration.

Il accepte et exercera ses fonctions jusqu'au terme de son mandat d'administrateur.

Jean-François KREIT
Administrateur-délégué